



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Projet de création d'un forage de reconnaissance de 60 à 70 mètres de profondeur dans la nappe alluviale du Giffre sur la commune de Rivière-Enverse (74) dans une zone stratégique définie par le SAGE ARVE - secteur Grand Clos, pour un débit d'essai de 60 m3/h.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Communauté de Communes

Raison sociale

Communauté Communes Montagne du Giffre

N° SIRET

2 0 0 0 3 4 0 9 8 0 0 0 3 4

Type de société (SA, SCI...)

Communauté de Communes

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

BOUVET

Prénom(s)

STEPHANE

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27. a)	Création et essais de pompages dans un forage d'une profondeur supérieure à 50. Rubriques de la nomenclature IOTA concernées : 1.1.1.0 et 1.1.2.0

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un forage de reconnaissance compris entre 60 et 70 mètres de profondeur dans la nappe alluviale profonde. La profondeur finale sera déterminée à partir des résultats en cours de foration (substratum reconnu autour de 65 m par mesures géophysiques).

La nappe profonde recherchée sera isolée de la nappe alluviale superficielle par la réalisation d'un préforage cimenté de 20 mètres. La profondeur et l'équipement des ouvrages seront adaptés en cours de foration, en fonction des données géologiques et hydrogéologiques acquises à l'avancement. L'objectif étant la mise en œuvre d'un essai par pompage au débit de 60 m³/h.

4.2 Objectifs du projet

La nappe alluviale du Haut-Giffre, affluent de l'Arve en Haute-Savoie, a été définie dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion de Eaux de l'Arve comme ressource stratégique pour l'avenir. Ce dernier a été adopté en 2018, définissant les grands principes pour la préservation quantitative et qualitative des ressources stratégiques. Ces grands principes ont été retranscrits dans le PAGD du SAGE de l'Arve, définissant 3 zones à enjeux, dans lesquelles sont limitées un certain nombre d'activités (sources de pollutions potentielles).

La communauté de communes des Montagnes du Giffre souhaite, par une étude hydrogéologique approfondie sur des secteurs prédéfinis, confirmer le potentiel des zones définies, délimiter les zones de sauvegarde et y définir un plan de préservation de la ressource.

Sur le secteur du Grand Clos, le potentiel de ressources en eau le plus intéressant est identifié dans les formations graveleuses fluvioglaciaires profondes qui existeraient sous la majeure partie de la plaine du Giffre. Cet aquifère n'a pas été reconnu par forage, et son potentiel doit donc être précisé, tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

Ce forage fera donc l'objet d'essais de pompage par palier de débit croissants puis longue durée (72h) afin de déterminer le potentiel de cette ressource pour l'AEP future et d'assurer sa protection.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La création du forage sera réalisée sur une période de 2 à 3 semaines selon l'ordre suivant :

- Aménagement de la plateforme de forage, débroussaillage et défrichage éventuel
- Acheminement des engins
- Avant-trou cimenté sur les 20 premiers mètres de profondeur
- Forage de reconnaissance jusqu'à 60 à 70 m de profondeur pour un équipement en DN200 : foration à l'ODEX ou équivalent avec tubage à l'avancement
- Équipement de l'ouvrage en INOX ou PVC DN200
- Nettoyage et développement de l'ouvrage
- Pompages d'essais par paliers et longue durée

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Afin de caractériser les paramètres hydrodynamiques de la nappe, seront réalisés :

- Essais de pompages par paliers : 4 paliers de débits croissant de 1 à 2h (jusqu'à 60 m³/h).
- Essai longue durée (48 à 72h) au débit défini par l'essai par palier.

Pendant ces pompages, le forage sera suivi en continu au niveau de la température, conductivité électrique et niveau d'eau.

Des prélèvements des eaux pompées pour une analyse physico-chimique (éléments majeurs) et bactériologiques en début de pompage et analyses de type "première adduction en eau potable" en fin d'essais de nappe.

A la suite de ces essais et analyses, le forage ne sera pas exploité dans l'immédiat puisqu'il s'agit d'une ressource stratégique AEP pour le futur. Cependant, l'ouvrage pourra faire l'objet de démarches dans le futur (PPC) afin de devenir ressource AEP (pas de projet d'exploitation à court ou moyen terme).

Pas de démantèlement prévu.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour la création du forage:

- Rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature eau (Art R214-1 du code de l'environnement)

Le projet est soumis à déclaration au titre de cette rubrique.

Comme le prélèvement prévisionnel est inférieur à 10 000 m³/an, le prélèvement ne sera pas soumis à déclaration au titre de la rubrique 1.1.2.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeur de l'ouvrage	60 m - 70 m
Diamètre de foration	305mm
Diamètre du tubage	193.7 ou 219 mm
Débit de prélèvement maximal pendant les essais	60 m ³ /h
Superficie du chantier pendant les travaux / après travaux	300 m ² / 3 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : - Voie : -

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la Rivière-Enverse approuvé en 2020 à l'échelle 1/5000. Le projet est en zone naturelle et forestière (N) et compris dans un espace boisé classé art. 113.1 du code de l'urbanisme.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Sans objet.

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF I : Torrent du Giffre de Taninges à Samoëns (820031564) ZNIEFF II : Ensemble fonctionnel de la rivière Arve et des ses annexes (820031533)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d’une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de la haute Savoie. Cependant, celui ci concerne les nuisances sonores sur les routes départementales. Le site projet n'est pas concerné par une zone à enjeux.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Implanté en bordure intérieure de la zone humide de 26.05 ha : "Giffre alluvial aval Verchaix" (Code 74 ASTERS2556) définie largement autour du Giffre sur le secteur. Il ne s'agit pas d'une zone humide d'importance, et le projet ne se trouve pas dans une surface humide permanente. L'espace de fonctionnalité n'y est pas définie. Elle est délimitée sur le critère de répartition et agencement spatial des habitats.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondation du Giffre
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondation du Giffre approuvé le 28/06/2004
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, les sites les plus proches se situent à 1.13 kilomètres à vol d'oiseau du projet de forage. Il s'agit des sites FR8212027 et FR8212007 : Plateau de Loëx.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone naturelle et forestière (N) dans un espace boisé classé art.113.1 du code de l'urbanisme. L'ONF est à ce titre associée au dossier pour prise en compte des spécifications à respecter dans le cadre des travaux. L'emprise des travaux sera réduite au maximum, et il n'y a pas de pistes de d'accès à réaliser (piste existante).

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvements d'eau ponctuels dans la nappe alluviale profonde lors des essais de pompage. Pas de prélèvements pour l'AEP prévus à court terme. Masse d'eau souterraine concernée : FRDG365 - Alluvions du Giffre
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce projet est réalisé dans le cadre de l'amélioration de la connaissance de la ressource de la nappe profonde du Giffre déterminée comme ressource stratégique en eau potable pour l'avenir. Cet aquifère n'a pas été reconnu par forage, et son potentiel doit donc être précisé, tant du point de vue quantitatif que qualitatif.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à 1.13 km à vol d'oiseau du site Natura 2000 Plateau du Loëx. Le site Natura 2000 se situe à une altitude de près de 1000m et l'altitude du projet est à 650m d'altitude, dans la vallée du Giffre. Rappelons que le mat de la machine de forage ne dépassera pas 10m de hauteur et son emprise reste limitée. Les travaux n'auront pas d'impact sur le site Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un débroussaillage d'une surface inférieure à 300 m ² sera nécessaire pour le chantier. Si des arbres devaient être coupés dans cet emprise, une demande de défrichage sera réalisée et les prescriptions de l'ONF seront respectées. Des espaces dégagées sont présents aux abords du site et seront exploités au maximum pour éviter toute coupe d'arbre. L'emprise finale du forage sera de 3 m ² (margelle béton autour du forage).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Situé en bordure interne de la zone de risque fort d'inondation selon le PPRI du Giffre. L'ouvrage sera protégée des inondations par une fermeture étanche en tête.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déplacements des véhicules nécessaires à la foration sur une période ponctuelle de moins d'un mois. Les ouvrages sont situés en bordures de route forestière, les engins de forages emprunteront ces accès, ce qui négligera l'impact sur le milieu naturel. Aucun aménagement de piste n'est à prévoir.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est source de bruit lors de la phase travaux (moins de 15 jours), pendant la foration et pendant les essais par pompage. Le projet est loin de toute zone d'habitation. Après les travaux : aucun bruit
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux, rejet des terrains du sous-sol et eau possiblement terreuse dans la phase travaux.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une décantation sera mise en oeuvre avant rejet dans le milieu naturel pour limiter l'impact des rejets.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les cuttings des forages (roches, alluvions), non dangereux, ne seront pas stockés sur place, ils seront transportés et évacués dans des aires dédiées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans le cadre du SAGE ARVE et a pour objectif de créer des zones de sauvegarde pour l'alimentation future en eau potable.

Il se trouve à l'intérieur du périmètre d'une zone humide délimitée, mais se trouve en bordure intérieure qui n'est pas concernée par une surface temporaire ou permanente.

L'incidence du projet ne concerne que la phase travaux, pour laquelle toutes les dispositions seront précisées dans le dossier loi sur l'eau adressé à la DDT.

Le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BOUVET

Prénom Stéphane

Qualité du signataire Président de la CC des Montagnes du Giffre

À Taninges

Fait le 2 / 4 / 09 / 20 / 25



Signature du (des) demandeur(s)

